



Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du lundi 26 février 2018

site Natura 2000 "Sommets et versants orientaux de la Margeride"

Chanaleilles

Etaient présents : cf feuille d'émargement en fin de document

Etaient excusés :

Conservatoire national botanique du Massif central

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cantal

Maison départementale du Tourisme de Haute-Loire

Agence de l'eau Loire Bretagne

Marc MARTIN, Président du comité de pilotage, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Il indique combien les participants comme lui-même sont attachés à ce territoire de Margeride et qu'il lui semble important que le dispositif Natura 2000 participe à sa mise en valeur et questionne l'avenir du territoire au vu notamment de sa démographie.

Après l'énumération des points à l'ordre du jour, chacun des participants est invité à se présenter.

Marc MARTIN passe la parole à Barbara SERRURIER, animatrice du site Natura 2000 pour le SMAT du Haut-Allier.

Rappels sur le site Natura 200 :

Seules quelques espèces patrimoniales végétales sont indiquées, Philippe COCHET précise que des espèces animales telles la Chouette de Tengmalm et la Vipère péliade pourraient être ajoutées aux exemples cités.

Des personnes ressources sur les thématiques patrimoniales sont citées.

Bilan de l'animation 2017

MAEC : Mireille GARDES souligne le volontarisme dont font preuve les quelques agriculteurs engagés dans ces MAEC car les engagements en particulier sur le plan administratifs sont élevés et la compensation financière peu importante. Elle s'interroge sur la validation par l'Etat des notices précisant que les agriculteurs se sont engagés sur des documents non validés par l'Etat. Barbara SERRURIER se renseignera auprès de la DRAAF.

Suite à la demande de Flora PLANCHON il est précisé que l'engagement volontaire des exploitations sur certaines parcelles n'augure pas de leurs pratiques à l'échelle de l'exploitation, ce que Gérard MERLE indique regretter, constatant qu'hors des zones Natura 2000, certains agriculteurs ont des pratiques peu compatibles avec les caractéristiques du territoire.

Barbara SERRURIER précise que les MAEC correspondent à un dispositif qui s'avère peu adapté à certains territoires, malgré les adaptations territoriales des mesures via différents paramètres qui ont été étudiés en amont avec la chambre d'agriculture et le CEN Auvergne. Ces éléments ont été indiqués aux services de l'Etat. Concernant ce type de mesure dans le prochain programme agricole européen, aucun élément n'est connu à ce jour.

Il est prévu qu'une évaluation de la contractualisation soit réalisée à l'issue des 5 ans d'engagement.

Concernant le territoire ouvert à la contractualisation en 2017, Gérard MERLE estime que les périmètres définis le long des cours d'eau vont poser des problèmes à l'avenir, en particulier sur le territoire margeridien où la topographie n'offre pas beaucoup de choix de surface pour répartir les effluents d'élevage. Il craint que la réglementation liée à Natura 2000, sur le périmètre défini en 2017, limite les activités et les projets (construction d'habitations et développements d'activités industrielles notamment).

Jean-Louis Cellier, précise que pour la commune de Saugues des considérations hors Natura 2000 comme celles liées aux zones inondables ont guidé les élus dans leurs choix des périmètres.

Flora PLANCHON et Barbara SERRURIER rappellent que le dispositif Natura 2000 n'intervient réglementairement que dans le cas de projets soumis à évaluation d'incidence i.e pour les items bien particuliers. Toutes les activités qui sont en lien avec l'eau, sont soumises à la réglementation issue de la directive cadre sur l'eau ; c'est une réglementation à part entière qui s'applique, qui n'est pas en lien avec le fait qu'un secteur soit en périmètre Natura 2000.

Sur ce thème de l'eau, Mireille GARDES indique qu'une cartographie communale des cours d'eau est en cours de réalisation. Elle constituera la référence pour définir ce qui est ou n'est pas un cours d'eau. Différents critères sont pris en compte et la définition se fait en partenariat d'acteurs que sont les services de l'Etat (DDT, AFB), les élus de la commune et la chambre d'agriculture.

Annie LABARRE précise que sur la thématique de l'eau en particulier, il est nécessaire d'avoir une vision globale et non centrée sur un territoire.

Evaluation d'incidence : Dans le cas de la journée d'ouverture du Festival celte en Gévaudan, l'expérience issue de la concertation avec le porteur de projet montre combien le dialogue en amont est fondamental. Même si une solution convenable a été trouvée pour

limiter les impacts de l'organisation d'une manifestation accueillants plus de 1500 personnes sur la partie en Natura 2000 du Domaine du Sauvage, il est important de noter qu'une information et un travail plus en amont auraient sans doute permis d'améliorer les solutions trouvées et de véritablement sensibiliser les visiteurs à la richesse du patrimoine naturel du site.

Marc MARTIN indique que le Domaine du Sauvage est un lieu emblématique qui pourrait être propice à organiser des projets fédérateurs intégrant la biodiversité aux côtés d'évènements culturels, sportifs ou touristiques qui ont lieu sur site.

L'assemblée s'entend sur le fait qu'il ne s'agit pas de s'opposer à l'organisation d'évènements mais qu'il convient dans le cadre de tels projets de respecter les acteurs du territoire, de réaliser un travail de concertation et de prendre en compte les différents enjeux et en particulier les enjeux liés au patrimoine naturel. La prise en compte de ces éléments nécessite donc de travailler bien en amont des projets.

Suivi des placettes : Sur une des placettes, il est question d'un constat de légère eutrophisation. Philippe COCHET interroge sur l'excès potentiel de chargement. Véronique MOREL rappelle que le pâturage est extensif sur le Domaine et que le chargement annuel est de l'ordre de 0.6 UGB/ha. Cette donnée va être analysée au vu de la gestion de cette parcelle et de son historique.

Sur les zones humides du Domaine du Sauvage, Véronique MOREL indique qu'une stratégie de gestion de ces milieux sensibles est à définir à l'échelle du Domaine. Les placettes en cours de boisement sont identifiées, cette fermeture est un processus naturel même s'il peut être accéléré par différents facteurs. Il convient désormais de faire des choix de gestion : intervention ou non et sur quels secteurs, selon quels modalités. Le Département va s'attacher à définir ces éléments et travaillera avec la structure animatrice sur les enjeux et les zones prioritaires à définir.

Elle indique que des travaux autour d'une tourbière située hors Natura 2000 ont été réalisés : des seuils ont été posés permettant un étalement des eaux d'écoulement et par conséquent un retour à un faciès plus caractéristique de tourbière (faune/flore) et 3 types de recul de lisière ont été fait par l'ONF afin de tester la modalité la moins défavorable.

Sensibilisation : Au vu du travail réalisé en 2017 en direction des scolaires, il serait intéressant de se tourner aussi vers le public des collégiens de Saugues et vers les écoles privées. Il est précisé qu'aucun outil pédagogique n'est actuellement disponible. La structure animatrice créée des outils pédagogique au cas par cas avec peu de moyens financiers.

Suite aux échanges concernant le public scolaire à cibler, il s'avère que les actions envers les différentes classes d'âge sont complémentaires, il convient donc de les intégrer dans les actions d'animation.

Propositions d'actions pour 2018 et orientation pour 2019 :

Contrat "bois sénescents" sur une hêtraie du Sauvage.

Visite de terrain réalisée le matin même. Constat : peu d'arbres de gros calibre éligibles. Cette zone n'est soumise à aucune gestion forestière dans le document d'aménagement elle constitue donc de fait un îlot de bois laissé à vieillir.

Flora PLANCHON et Philippe COCHET encouragent le Département à s'engager dans une telle action, concourant à une mosaïque d'actions représentatives, à l'échelle du Domaine du Sauvage, ainsi qu'à l'échelle du département de la Haute-Loire. La mise en place d'un contrat "bois sénescents", même de petite superficie, contribue à la dynamique locale se mettant en place pour la préservation d'un réseau de vieux arbres (2 contrats "bois

sénescent" déposés en 2016 et 2017 (Gorges de la Loire et Gorges de l'Allier) et 1 dossier en cours de montage dans les Gorges de la Loire ; des actions associatives visant à laisser certains secteurs forestiers en libre évolution). De plus, Philippe COCHET invite le Département à se rapprocher du réseau FRENE développé dans l'ancienne région Rhône-Alpes et qui vise à s'étendre sur la partie auvergnate de la nouvelle région.

Flora PLANCHON précise qu'un tel contrat peut être une entrée pour un suivi des hêtraies sur le plan naturaliste et sur leur adaptation stationnelle dans un contexte de changement climatique.

Accès au Truc de la Garde : Flora PLANCHON indique que le même type de démarche a eu lieu sur le plateau d'Emparis dans l'Oisans suite à une forte fréquentation (randonneurs et vttistes) donc le retour d'expérience pourrait être intéressant. Il serait pertinent qu'un dispositif d'information grand public, même léger, soit réalisé cette année 2018 sur le site du Truc de la Garde commune de Grèzes.

Organisation d'une réunion de travail autour de la thématique du boisement des tourbières suite à la réunion avec les élus de Chanaleilles et Grèzes.

Gérard MERLE précise que sa demande est claire : il ne souhaite pas de mesures d'affichage n'ayant pas d'efficacité et qui ne sont pas cohérentes avec l'enjeu de conservation des zones humides. Il demande à ce que les plantations soient reculées de plusieurs mètres ce qui diminuera en partie selon lui les prélèvements hydriques réalisés par les arbres et permettra de gagner en surface de pâturage.

Il indique que, suite aux plantations d'épicéas, la commune de Chanaleilles a perdu 70% de ses ressources en eau et que les conséquences se font sentir sur les populations piscicoles et sur les zones humides. Il demande donc à l'ONF de prendre les mesures qui lui semblent s'imposer.

Youri QUIDOZ précise que des réunions sur ce sujet ont eu lieu depuis plusieurs années, réunions durant lesquelles des explications des actions de gestion définies en lien avec les enjeux écologiques avaient été données. Toutefois l'ONF participera à d'autres réunions dans la mesure où les attentes de la commune et des ayants-droits sont clairement définies au préalable.

Philippe COCHET rejoint Gérard MERLE sur le fait que la plantation d'épicéas, espèce allochtone, n'est plus souhaitable et qu'en tourbière il existe diverses techniques pour limiter leur implantation.

Plusieurs intervenants précisent que la présence des épicéas n'est pas la seule à l'origine de la perte de ressource en eau et qu'il conviendrait avant tout chose d'essayer de définir les origines de cette perte, identifier les 3 principaux facteurs puis envisager une gestion tenant compte de ces éléments.

La problématique initiale est donc **plus vaste** que la seule interrogation relative au recul des lisières autour des tourbières et dépasse le cadre du dispositif Natura 2000. Toutefois dans le cadre de l'animation 2018-2019, il est proposé que la structure animatrice **recueille des informations** (recherche et compilation de données et d'étude relative à la ressource en eau sur ce secteur) et constitue un **groupe d'acteurs** sur ce thème qui sera réuni au moins une fois pour faire un état initial des connaissances sur l'évolution de la ressource en eau sur le site Natura 2000 et définir des priorités en termes de gestion.

Structures pré-identifiées pour participer : syndicats des eaux du secteur, élus des 3 communes, agences de l'eau, Etablissement public Loire structure porteuse du SAGE du Haut-Allier, Département pour le Domaine du Sauvage et la gestion de l'eau potable, ONF, liste non exhaustive à compléter

Suivis à réaliser : Philippe COCHET propose un suivi des coléoptères saproxyliques ou de la Buxbaumie verte. Compte-tenu des fonds peu disponibles pour ces études, la proposition des coléoptères paraît la plus pertinente car plus large et permettant une entrée via les vieux bois et le fonctionnement forestier.

Flora PLANCHON indique que les structures animatrices des sites Natura 2000, ont la possibilité de solliciter des crédits d'État dans le cadre de nouvelles opérations (hors champ de l'animation du site) visant à réaliser :

- un état initial de suivi d'une espèce / d'un milieu,
- de mesurer les effets cumulés des interventions humaines et leurs incidences en matière d'érosion de la biodiversité,

Afin d'identifier les besoins de financement pour des opérations potentielles, elles ont la possibilité de fournir les éléments d'information via un tableau fourni dans le cadre de la réunion annuelle des structures.

Connaissance historique des pratiques agricoles (recueil de témoignages) :

Il s'agirait par cette action d'abord de donner la parole aux acteurs locaux pour qui la gestion du territoire fait partie de leur quotidien et ensuite de voir quelles pourraient être les pratiques agricoles de demain dans le domaine de la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau, et de l'équilibre forêt/ espace herbager.

Flora PLANCHON indique qu'une telle action n'apparaît pas prioritaire, au regard des enjeux du site. Une proposition pourrait être de trouver un partenariat avec un établissement universitaire pour la réaliser permettant ainsi aussi une transmission entre les générations.

Plusieurs participants émettent des réserves : le recueil de témoignage, le traitement des informations, la restitution des résultats et leur mise en débat nécessitent des techniques d'animation et une expérience particulière, un savoir-faire que des lycéens n'auront pas. Faire appel un prestataire extérieur ayant ces compétences est indispensable.

Plusieurs pistes : Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne de RIOM, écoles d'ingénieurs de Clermont-Ferrand ou de Lyon ayant une entrée sociale, Institut d'Auvergne du développement des territoires de Clermont-Ferrand....

Le relai local de cette action apparaît primordial à tous.

Compte-tenu du consensus autour de cette action qui pourrait de plus constituer un point d'ancrage du dispositif Natura 2000 sur le territoire, l'Etat va étudier avec la structure animatrice l'entrée qui pourrait être la plus pertinente pour trouver un financement.

Communication : la lettre d'information n'est pas plébiscitée; Gérard MERLE confirme qu'il serait possible de communiquer sur le dispositif dans le journal de la communauté de communes des Rives du Haut-Allier et sur leur prochain site internet. Poursuivre la transmission d'articles à la presse locale.

Marc MARTIN clôt cette réunion en remerciant les participants pour ces échanges.



Comité de pilotage du 26 février 2018

Site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » Salle des associations. Chanaleilles

Feuille de présence


Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
Florence Blanchon	DDT 43		
QUI DOZ YURI	ONF		
Julien FENOUILH	CD43		
Véronique MOREL	CD43		
GARDES Hélène	CPA 3		
FANCHANDEAU NEDIS	GENDARMERIE GGD 43		
PIERRE Gerard	Maire CHANALEILLES		
CELLIER Jean Louis	Maire C.M. SAUSSEUS		

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
SERRAVALIER Barbara	SNAT du Mont-Adelin		
MARTIN Marc	Pd-t N. 2000 V.O. Orangeade		
COCHET Philippe	Fédération Nokone Hoube, Wuhu		
LABARRE Annie	secrétaire générale maison perfectionnée Orangeade		



**Réunion du
comité de pilotage**

**26 février 2018
Chanaleilles**



ORDRE DU JOUR

- Rappels sur Natura 2000 et sur le site
- Bilan de l'animation 2017
- Propositions d'action pour 2018 et orientations 2019
- Question diverses

2



Natura 2000 en quelques mots

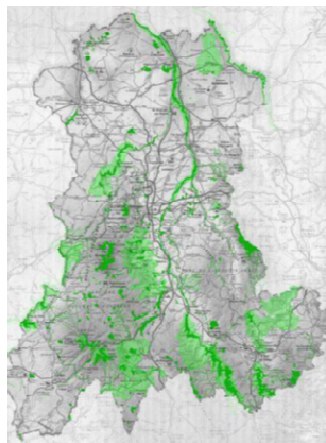
- **Un réseau européen**
 - ✓ 2 directives fondatrices :
 - « Oiseaux » en 1979 ⇒ Zone de protection Spéciale
 - « Habitats-faune-flore » en 1992 ⇒ Zone Spéciale de Conservation
 - ✓ 27 308 sites
 - ✓ 104 Millions d'ha
 - ✓ 18% du territoire européen
- **Natura 2000 en France**
 - ✓ 1 967 sites (terrestres et marins)
 - ✓ 6,9 Millions d'ha
 - ✓ 12,6 % du territoire français

3



Natura 2000 en quelques mots

- **Natura 2000 en Auvergne**
 - 94 sites
 - 121 595 ha
 - 15% du territoire auvergnat



4

Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000

Natura 2000 en quelques mots

- **Que se passe-t-il dans un site Natura 2000 ?**
 - ✓ Elaboration d'un document d'objectifs (DOCOB)
 - ✓ Comité de pilotage réunissant élus, Etat, techniciens, acteurs locaux
 - ✓ Une gestion contractuelle (basée sur le volontariat):

Effet sur la conservation des espèces et des habitats

amélioration ↑

maintien

↓ dégradation

Outils

Contrats N2000

Chartes N2000

Evaluations d'incidence

→ Contrats forestiers

→ Mesures Agro-Environnementales et climatiques

→ Contrats non productifs

→ Engagements à de bonnes pratiques

→ Définition des impacts et proposition de mesures les limitant

5

Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000


Natura 2000 en quelques mots

- Evaluations d'incidences
- Information auprès des acteurs locaux (rencontres avec les élus, formations, sorties nature....)
- Suivis scientifiques et techniques





6

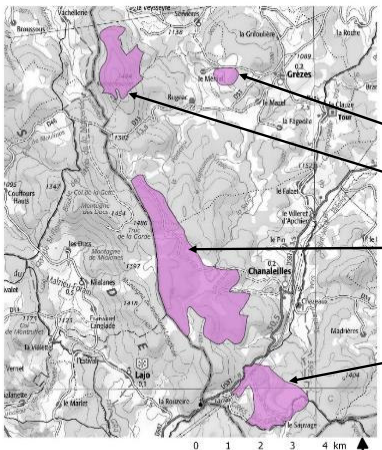


Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000

Site Natura 2000

« Sommets et versants orientaux de la Margeride »

Localisation du site Natura 2000 "Sommets et versants orientaux de la Margeride"
FR 83010 79



■ périmètre du site Natura 2000 Sommets et versants orientaux de la Margeride

- Surface : 1 259 hectares
- 4 Entités :
 - La Cham Minières
 - Montchauvet
 - La Loubeyre-Montricou
 - Le Sauvage

7



Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000


Rappels sur le site

- Principaux habitats naturels d'intérêt communautaire :
 - ✓ Zones humides (tourbières hautes actives)
 - ✓ Landes (landes sèches à Callune et Myrtille)
 - ✓ Prairies/Pelouses (prairies de fauche de montagne, pelouses à Nard)
 - ✓ Forêts (Hêtraies à houx notamment)
- Espèces d'intérêt communautaire :
 - Hypne vernissé (mousse)
- Espèces protégées et/ou patrimoniales :
 - Bouleau nain, Drosera, Canneberge, ...



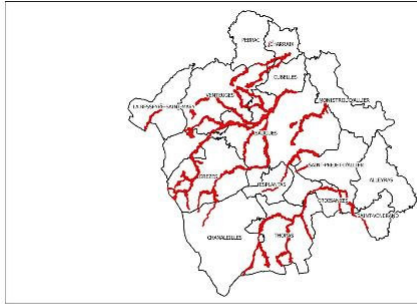


8

Bilan de l'animation 2017 contractualisation

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur PAEC « Margeride Auvergnate »
 - ✓ 2^{ème} et dernière année d'ouverture à la contractualisation
 - ✓ Territoire ouvert : parcelles de bord de cours d'eau




PAEC Margeride Auvergnate
 Réseau des PAEC Margeride Auvergnate
 Contraintes concernées par le PAEC



Bilan de l'animation 2017 contractualisation

- Bilan de la contractualisation
 - ✓ 5 agriculteurs ; 24,84 ha ; 1873 €/an
 - ✓ 3 mesures engagées
 - HE01 : maintien de la diversité floristique / présence de 4 plantes indicatrices
 - HE03 : maintien de la diversité floristique/ absence de fertilisation et respect d'un chargement moyen annuel
 - HE04 : maintien de la richesse floristique en bord de cours d'eau/ mise en défens et respect d'un chargement moyen annuel

11



Bilan de l'animation 2017 contractualisation

- Pas d'autres contrats engagés.
Projet avec le Département de Haute-Loire (2018)?
- Pas de nouvelles chartes et outil non promu

12

Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000

Bilan de l'animation 2017 Evaluation d'incidences

- 2 dossiers :
 - ✓ Journée d'ouverture du Festival celte en Gévaudan le jeudi 10 août 2017
 - ✓ Grand trail du Saint Jacques



Localisation des éléments logistiques d'organisation. Journée du 10 août 2017.
Festival celte en Gévaudan




Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000

Bilan de l'animation 2017 Suivis scientifiques

- Suivi de 13 placettes botaniques représentatives de 3 habitats agro-pastoraux d'intérêt communautaire
 - ✓ Recherche des placettes par SMAT (repères métalliques)
 - ✓ Réalisé les 16 et 25 juin 2017 avec validation méthode du BE par le CBNMC
 - ✓ Habitats suivis : prairie de fauche, prairie à Molinie et prairie à Nard raide





14

Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000

Bilan de l'animation 2017 Suivis scientifiques

✓ Résultats

- état de conservation stable voire positif sur le plan des caractéristiques des habitats pour 9 placettes
- 4 zones sur lesquelles préconisations de modif de gestion ⇒ à voir avec le Département
 - 2 prairies à Nard (fermeture)
 - 2 prairies à Molinie (fermeture et/ou eutrophisation)


 **BIOME**
Observation des Espaces Naturels

15


Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000

Bilan de l'animation 2017 Suivis scientifiques

Prairie de fauche






2009



2017

Prairie à Molinie

 **BIOME**
Observation des Espaces Naturels

16

Bilan de l'animation 2017
Communication, sensibilisation et information

Margeride
 Sommets et versants orientaux de la
 Site Natura 2000

- **Grand public**
 - ✓ Animations de découverte lors de la journée d'ouverture du festival celtique (4 sessions ; 40 personnes au total)
- **Lycée forestier de Saugues**
 - ✓ Cadre d'une convention lycée/Département/ ONF
 - ✓ intervention avec ONF (salle et domaine du Sauvage)
 - ✓ Prise en compte de la biodiversité dans l'exploitation forestière




Bilan de l'animation 2017
Communication, sensibilisation et information

Margeride
 Sommets et versants orientaux de la
 Site Natura 2000

- **Ecole élémentaire Emma ROUSSEL de Saugues**
 - ✓ TAP avec les CM : présentation des landes
 - ✓ Toutes les classes : présentation des zones humides
 - ✓ Visite au Domaine du Sauvage (juillet): découverte des p'tites bêtes, du patrimoine bâti avec le PAH et une bénévole de l'Auberge







Bilan de l'animation 2017
Rencontres avec les élus

- ✓ Objectifs :
 - Présenter les enjeux du site
 - Recueillir les projets portés par les communes
 - Articuler les actions N2000 avec celles des communes
- ✓ 6 octobre 2017 : Chanaleilles et Grèzes / 3 actions en lien avec Natura 2000 identifiées :
 - Travail technique avec l'ONF sur les boisements des tourbières
 - Recueil de témoignages sur les pratiques sur le secteur en particulier sur les tourbières
 - Groupe de réflexion pour gestion de l'accès au Truc de la Garde
- ✓ 12 décembre : Saugues
 - 1 action : travaux forestiers sur le secteur / demande de dialogue

19




Bilan de l'animation 2017
Articulation Natura 2000 avec les autres politiques publiques

- Suivi des plans nationaux d'action (PNA) déclinés au niveau de la région Auvergne
 - ✓ PRA Moule perlière 2012-2017
 - ✓ PRA *Maculinea* (Azurés) 2014-2018
- Lien avec le Département de la Haute-Loire sur le Domaine du Sauvage





20



Bilan de l'animation 2017
Gestion administrative et financière

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	5 474,54 €	10 274,54 €
Suivi botanique de placettes sur le Sauvage	Biome	4 800,00 €	
TOTAL		10 274,54 €	10 274,54 €

21



Prochaines actions

Programme 2018 et orientations 2019





Budget prévisionnel 2018

- Budget prévisionnel 2018 : 12 633,10 €
- Etat et FEADER






23



Actions 2018 et + Contractualisation

- **Projet sur le Domaine du Sauvage :**
 - ✓ à l'étude
 - ✓ type « bois sénescents »
- **Accompagnement des agriculteurs ayant contractualisé en 2016 et 2017**





Actions 2018 et + Groupe de travail

- Constat : détérioration de l'accès au Truc de la Garde et dégradation des landes limitrophes
- ⇒ Nécessité d'une réflexion avec les élus et les usagers
- Objectif : définir les modalités d'un accès unique
- Mise en place d'un groupe de travail



Actions 2018 et + Réunion avec l'ONF

- Demandes des élus
 - ✓ Saugues : amélioration de la communication sur les travaux engagés
 - ✓ Chanaleilles : thématique des résineux autour des tourbières, mise en cohérences des actions de l'ONF et des enjeux Natura 2000



Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000

Actions 2018 et + Suivis scientifiques

- Suivi complémentaire des placettes botaniques représentatives de 5 habitats agro-pastoraux d'intérêt communautaire (juin-juillet 2018)

Milieu	nombre de placettes à suivre	surface totale des placettes	nombre de sites de suivis photographiques
prairies à Molinie (6410)	1	79 m ²	-
landes sèches (4030)	1	115 m ²	13
tourbières de transition (7140)	4	66,14 m ²	-
tourbières haute actives (7110)	15 microplacettes de 0,063 m ²	0,945 m ²	-
rivières à végétation de Ranunculion fluitantis	3 secteurs linéaires	184 ml	-
TOTAL	6 placettes, 15 microplacettes et 3 secteurs linéaires	261 m ² et 184 ml	13

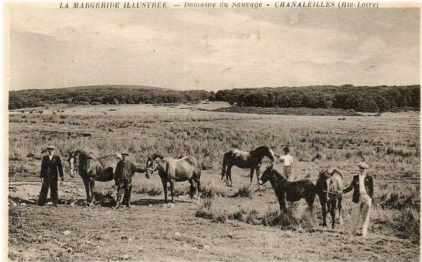
Autres suivis ? 27

Sommets et versants orientaux de la
Margeride
Site Natura 2000

Actions 2018 et + Acquisitions de connaissance

- Connaissance des pratiques agricoles sur le site :
 - ✓ Historiques et actuelles
 - ✓ Modalités :
recueil de témoignages / consultation d'archives/ photos anciennes / entretien avec les agriculteurs

→ si OK, modalités à définir ?






Actions 2018 et + Sensibilisation

- Randonnée-nature sur Chanaleilles-Grèzes (été 2018)
- Réponse aux sollicitations locales →vous **êtes les relais** auprès des associations locales

Quelles orientations ?

29



Actions 2018 et + Communication

- Lettre d'info : outil de communication toujours pertinent ?
- Article dans le journal de la communauté de communes ?
- Autres supports ?

30

